

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 8314

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BETTAH ABDELJABAR

Date de naissance :

01/01/1968

Adresse :

Tél. : 06 61 31 630

Total des frais engagés : 115,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BEN ALI El Moustapha
Pneumonologue
1 Rue d'athana
Casablanca
Tel. 022 82 23 42

Date de consultation : 21/12/22

Nom et prénom du malade : BETTAH ABDELJABAR Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Respiratoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

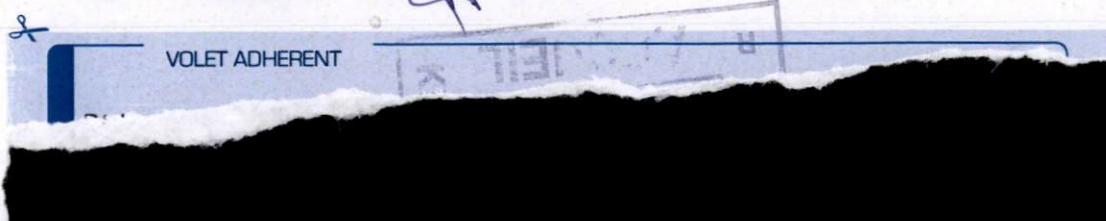
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 13/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/19	6		300,00	Docteur BENYAHIA DRISS Spécialiste en Médecine Générale Casablanca Tél: 022 822340

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 INPE 092099689	21/12/2023	851,90

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

DIFFERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

PROTHESES DENTAIRES		H
		25533412 21433552
		00000000 00000000
D		00000000 00000000
		35533411 11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A vertical axis labeled 'H' points upwards, a horizontal axis labeled 'D' points to the left, a horizontal axis labeled 'G' points to the right, and a vertical axis labeled 'B' points downwards.

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

TESTAMENT L'EXECUTION

CABINET MEDICAL DES MALADIES RESPIRATOIRES

Docteur BENMALLEM Mustapha

Spécialiste des Maladies Respiratoires

C.E.S de l'Université de Paris

Asthme - Maladies des Poumons - Tuberculose

الدكتور بن لمعلم مصطفى

إختصاصي في الأمراض الصدرية

خريج جامعة باريس

الضيق - داء السل - أمراض الرئة

مرض الحساسية

الإقلاع عن التدخين

ALLERGIE RESPIRATOIRE

SEVRAGE TABAGIQUE

Casablanca, le : 21/12/2023 الدار البيضاء، في :

88,00

Dr. BENMALLEM Mustapha

① SARHIR Ag Sachet

1 sachet x 2 g = 2 g x 2
 $2 \times 2 = 4$

② Azirin 10 mg (280s)

1 g / 10 pulav 6

③ PHARMACIE Des D'ARTISTES Dr. ALAMI ZINEB

Des D'ARTISTES
Dr. ALAMI ZINEB

83,10 x 3 = 249,30

④ Allergine 10 mg

(360s)

1 g x 80 x 3 mls.

⑤ PHARMACIE Des D'ARTISTES Dr. ALAMI ZINEB

Des D'ARTISTES
Dr. ALAMI ZINEB

10 mg x 10

+ SVP -

PHARMACIE Des D'ARTISTES Dr. ALAMI ZINEB
Des D'ARTISTES Dr. ALAMI ZINEB

Docteur BENMALLEM Mustapha
Résidence El Mechouar - N° 97 - Avenue 2 Mars Angle d'Anthènes - Casablanca - Tél.: 05 22 82 23 42
الدار البيضاء، 21 دجنبر 2023
الدكتور بن لمعلم مصطفى
الدكتور بن لمعلم مصطفى

إقامة المشور - رقم 97 - شارع 2 مارس زاوية زنقة أثينا - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 82 23 42
Résidence El Mechouar - N° 97 - Avenue 2 Mars Angle d'Anthènes - Casablanca - Tél.: 05 22 82 23 42

3x 45,00 2225,00
Nagau (36nt.)

Universal nasal
x 3 m

55,00

851,20

OCIRU BEN HALLI AL MUSTAPHA
Pneumologie
Rue d'Andalousie Avenue du 2 Mars
Casablanca 22 42 42
Tel: 022 22 22 42

PHARMACIE
Dr. ALAMI ZAHIA
Mosquée Nouvelle
Casablanca 22 42 42

83,00 x 3 bed

LOT: GA20216
PER: 02/2024
PPV: 75 DH 00

x 3 bed

C1
Eliq

x 2 bed

PPV 75 DH 00
PER 01/26
LOT M182



PPV: 88DH00
PER: 12-25
LOT: L4099

